



TUESDAY, 27 SEPTEMBER 2016 - WORKING SESSION 12

Fundamental freedoms I (continued), including freedom of thought, conscience, religion or belief.

Au sein des pays participants à l'OSCE, les stratégies d'actions mises en œuvre pour combattre la diffusion des contenus provoquant à la haine, à la discrimination et à la violence, se trouvent très souvent mises en échec dans le cas d'organisations islamiques problématiques, par une tactique de dissimulation derrière un statut religieux ou culturel.

Dans le monde occidental au sens large, le très haut niveau de protection des activités déclarées religieuses assure une impunité de fait et de droit à des organisations anti-démocratiques faisant ouvertement promotion de la charia comme mode d'organisation sociétale. Je citerai comme exemple, la multitude d'organisations façades des Frères Musulmans opérant dans nos pays respectifs, comme l'UOIF en France. Mais il y en a beaucoup d'autres.

Or la charia de par ses caractéristiques invariantes parfaitement vérifiables, est un système destructeur des Droits de l'Homme en général et de la démocratie en particulier. La charia est un système promouvant la violence et un droit discriminant les individus en fonction de leurs croyances ou de leur sexe. Un système évidemment incompatible avec les concepts d'égalité de droit et de liberté individuelle.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme elle-même confirme ce constat en son jugement du 13 février 2003 en indiquant que « la charia est incompatible avec les principes fondamentaux de la démocratie ».

Et pourtant, de nombreuses organisations musulmanes propagatrices de charia, pour la simple raison qu'elles se définissent elles-mêmes comme religieuses ou culturelles opèrent librement auprès des populations, ouvrent des écoles ou des structures pédagogiques au sein de soi-disant « centres culturels islamiques » et procèdent sans aucun contrôle sérieux à un véritable travail d'endoctrinement de la jeunesse visant au rejet total des valeurs promues au sein de l'OSCE. Le résultat de ce travail pose maintenant un problème de sécurité majeur, comme en témoignent tous les jours nos médias.

Les discours creux sur le « vivre-ensemble », le multiculturel et la diversité ne peuvent plus continuer à faire croire que ce problème va disparaître de lui-même. Il ne fait que croître et provoque la dislocation sociétale de nombreux pays à l'Ouest de Vienne.

Recommandation :

L'International Civil Liberties Alliance recommande l'élaboration de mesures légales visant à permettre aux pays participants de procéder à la requalification en tant qu' « organisation politique antidémocratique », de toute organisation ou groupement participant individuellement ou collectivement à la propagation de l'application des règles de la charia, que ce soit par l'enseignement, par la promotion ou par toute forme d'incitation.

De telles organisations, une fois requalifiées, pourront alors voir leurs activités entrer dans le champ pénal réservé aux atteintes à la forme démocratique des états, aux incitations à la discrimination, à la haine et à la violence, et enfin aux atteintes aux droits et libertés d'autrui.